

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 36

Artikel: Nos jolies électriques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'est implanté aux quatre coins du monde ; si, à cette heure, il est le maître d'une partie de l'Extrême-Orient, s'il s'est assis sur un rocher de la mer du Nord, s'il a pris possession de Gibraltar, de Malte, du canal de Suez, si on le trouve en Afrique, en Asie et en Australie, c'est qu'il a établi sa puissance sur une réelle bonté d'âme et conquis ses colonies par la persuasion.

» Qu'une nation à ce point pénétrée des doctrines humanitaires ait poussé un cri de terreur quand l'amiral Courbet s'est permis de bombarder brutalement, sans lui en demander la permission, il n'y a là rien qui doive nous surprendre. On n'aime la concurrence dans aucune partie, pas plus dans le bombardement que dans les gilets de flanelle. Quand, pendant de si longues années, on a été le premier bombardier de son siècle, il est très pénible de voir qu'on n'est pas le seul. »



La proposition faite au sein de la Constituante par M. le docteur Dufour, tendant à étendre le droit de vote aux femmes, pour la nomination des pasteurs, a fourni à un de nos collaborateurs, le sujet des réflexions humoristiques qu'on va lire. Nous reviendrons prochainement sur cette question, qui peut paraître étrange, à première vue, mais très intéressante, au fond, et dont le dernier mot n'est pas dit.

Nos jolies électrices.

L'Assemblée constituante vient de perdre une belle occasion de faire parler d'elle ! Il s'est trouvé là-haut cent et quelques hommes pour refuser le droit de vote « au sexe auquel nous devons notre mère, » comme disait M. Legouvé.

Il s'en est fallu de peu de voix que notre pays attirât l'attention de l'Europe entière. Tous les journaux eussent parlé de la Constitution vaudoise ; l'émigration des plus jolies femmes d'Europe se serait tournée vers les bords du Léman. De tous côtés seraient arrivés les hommages et les félicitations. Les Unions pour l'émancipation de la femme auraient envoyé des adresses couvertes de signatures ; madame Hubertine Auclert aurait fait illuminer la salle Graffard et les Anglais auraient tenu des meetings monstrueux, où l'on aurait fait sonner bien haut la glorieuse conquête féminine. Une ère nouvelle s'ouvrait. M. Dufour, le précurseur et l'initiateur, devenait d'un seul coup plus connu que par ses vingt années de pratique patiente et d'expériences savantes. On lui élevait une statue, sur le socle de laquelle la Femme reconnaissante l'inscrivait au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. En un mot, il entrait tout vivant dans l'immortalité.

Et la Constituante ne l'a pas voulu ! Elle a fait écrouler, à la majorité relative et à l'appel nominal, ce rêve généreux ! La femme reste sujette, le canton de Vaud reste ignoré des masses profondes.

Au point de vue pittoresque seul, le vote des femmes nous offrait les plus séduisantes perspectives. Nos mères et nos épouses, au lieu de végéter tristement entre le potage de midi, le café à l'eau

d'une heure, les petits thés de trois heures, le café au lait de quatre heures, la tartine de cinq et le souper de six, avaient un emploi bien trouvé de leur journée. La moitié de l'année, elles auraient fait des pasteurs, et le reste de l'année eût à peine suffi pour les défaire.

Nous pouvions déjà prévoir la fondation d'Associations évangéliques électoralles des femmes, organisées sur les bases des célèbres *caucus* américains, avec sections et sous-sections. Les vieilles dames, célibataires ou veuves, auraient patronné, poussé et chauffé les candidatures de pasteurs sérieux, de ces pasteurs du bon vieux temps, à la tournure sévère mais pas compassée, au parler franc et point trop flatteur, qui débitent des sermons de durée moyenne, bien nourris et étayés sur d'amples citations de textes.

En revanche, la jeunesse eût constitué des comités pleins d'entrain. Les pasteurs candidats auraient dû être jeunes, pimpants, onctueux, hommes du monde ; on eût considéré leur linge, la cassure de leur col, la pointure de leurs bottines, la fraîcheur de leur cravate blanche ; ils auraient eu soin d'envoyer leur photographie à la présidente et aux électrices influentes ; quant à leurs sermons, leur première qualité exigée eût été la forme un peu académique, saupoudrée de romantisme : citations variées, allant de Nabuchodonosor à Ezéchiel, de Jéhovah à M. Cochut de la *Revue des Deux-Mondes*, sans oublier de temps en temps quelques vers d'Alfred de Musset, le poète des dames.

Des sous-comités de sections se seraient évidemment formés, l'un pour faire nommer un pasteur blond, un autre pour pousser un pasteur célibataire, parti avantageux guigné par de nombreuses électrices majeures mais non mariées.

Toutes les Associations se seraient rangées sous un drapeau unique, d'un blanc éblouissant, en témoignage de la pureté de leurs intentions, avec un grand cœur flamboyant, signe de leur ardeur dévote pour le bien.

Et les élections !

Quel tableau charmant nous perdons là ! A la cloche de 11 heures, toutes ces dames, au lieu de s'en aller voir si la poule au pot est à point, si le bouquet de persil et de céleri accompagne le bouilli, si le mari a bien mis la table et écumé la soupe, toutes ces dames seraient restées pour voter. La jeunesse dorée de Lausanne eût fait les honneurs du local électoral, acheté par souscription des plumes d'or, et de la poudre d'ailes de papillons pour diaprer les bulletins féminins. On eût mis aux enchères les places de distributeurs de proclamations et fait queue à la porte de St-François pour voir entrer M. Joseph Prud'homme et sa *smalah* : une demi-douzaine de gentilles électrices, jolies à croquer sous leurs chapeaux girondins, venant filialement et dévotement voter pour « le candidat à papa, » défenseur né des principes solides et des opinions immuables.

Hélas, regrets superflus, rêves irréalisables !

Ah ! messieurs de la Constituante. Vous ne savez

pas tout ce que vous nous faites perdre. D'ici au second débat, amendez-vous et vous repentez; sans quoi vos électeurs pourraient bien vous témoigner tout le ressentiment qu'éprouvent déjà les futures électrices de l'Avenir, que M. Dufour nous prédit!



Onna fenétra àoverta.

N'y a rein que fassè atant pliési quand l'est qu'on va dein lo défrou, coumeint dè reincontrâ dái villio z'amis qu'on n'a pas revus du grandteimps. On iadzo qu'on s'est démandâ coumeint va la santé, et qu'on a tapâ po demi-pot, cé guieux dè relodzo coumeincè à traci coumeint on einludzo. C'est que, ma fâi, quand on sè met à redévezâ de l'écoula militero, dái cours dè répétitions et dái villio came-râdo que sont venus caporat ào sergent, ào que sè sont mariâ; y'ein a po on momeint; et s'on iadzo on coumeincè à contâ dái godriolès et dái farcès, lè z'hâorès ne comptont pequa et l'est rudo molési dè botsi.

Eh bin, l'est cein qu'est arrevâ y'a on part dè teimps à n'on citoyein dè pè lo grand distrit. L'étai z'u dein lo défrou, iô l'avâi retrouvâ dái vilhiès co-gnessancès, et iô, tot ein batollieint et ein djaseint, l'aviont pi trâo pompâ. Assebin, quand lo gaillâ, qu'avâi z'u on bon bet à voiadzi po sè reintornâ, fut proutso dè l'hotô, lo sono lo pre, et arrevâ dein lo prâ qu'étai découtè sa maison, s'étai dézo on pomâi et sè met à roncliâ coumeint on benhirâo. Ma fâi, clia né quie, fasâi on bocon frais; on étai onco ào sailli-frou, et ne fasâi pas tant bon que devant; assebin, ào bet d'on momeint, noutron lulu, tot ein droumesseint, cheintâi lo frâi et grebolâvè.

— Cllioûdè-vâi la fenétra ! se sè met à bordenâ.

Ma fâi, coumeint bin vo peinsâ; n'iavâi nion po lài obïï, et lè petits revolins dè bize dzalâie lài so-clâvont adé su la frimousse, que lo pourro diablio étai tot retreint.

— Vollaï-vo clliourè clia fenétra, vo dio ! vilhiès sorcièrè, se fe onco on iadzo, sein quie : gâ !

Pé bounheu qu'ein sè metteint ein colère, cein lo fe boeilâ on pou pe foo. Sa fenna et sa balla-mére qu'êtiont ein couson dè cein que ne revegnâi pas, veillivont ein l'atteindeint, et quand le l'oîront sa-cremeintâ pè lo prâ, l'alliront avoué lo falot po lo rappertsî et lo férè reintrâ ; kâ po clliourè la fenétra, coumeint démandâvè, ma fâi, l'étai on bocon molési.

Onna leçon.

— Ditès-vâi, Marienne, iô va voutra cousena Fanchette, qu'on vâi traci ti lè delons contrâ la vela avoué dou gros panâi plieins d'herbadzo, et que cein n'est portant pas dâo jerdinadzo ?

— Ah bin, c'est que le rappertsè dái z'herbès po férè dái remido et le lè portè à l'apotiquière.

— Ah c'est cein ? cein fâ que le fâ l'herbeusa ?

— On ne dit pas herbeusa tsanra de bedouma, on dit herbiste.

ANTOINETTE-MARCELINE.

VII

A cent lieues de soupçonner le prix que la jeune fille accordait à cette profession de foi, Simone ajouta :

— L'enjoleuse qui nous prend notre enfant est avec vous comme le jour et la nuit. Nous sommes édifiés sur son compte. Pas une personne, dix, vingt, trente, ont répétré que Jean-Louis aurait tort de l'épouser.

— Et si tout ce monde, méchant ou ignorant, avait menti ?

— Hélas! non. Le malheureux n'est pas revenu. Il n'a pas écrit. Donc il est toujours en état de révolte, soupira la fermière.

— Soit! mais elle ? qui prouve sa participation volontaire à cette révolte? Peut-être use-t-elle au contraire de son influence pour détourner M. Jean-Louis d'un projet scandaleux ? Ainsi deviendraient naturels un silence, une absence que vous interprétez sévèrement et qui peuvent mieux finir que vous ne pensez.

— Tout ça, chère petite, répliqua Simone, dénote chez vous un excellent cœur; mais les sommations arriveront d'un jour à l'autre. Alors, nous serons brouillés avec notre enfant.

— Eh ! bien ! voyez-vous, achevait la pauvre femme, encouragée à s'exprimer de cette manière par un signe de son mari, dans des conditions pareilles, vivre seuls est au-dessus de nos forces. Adopter un honnête garçon était déjà notre idée. Elle change en vous connaissant. Restez et nous n'aurons pour vous que des bénédictions.

Antoinette-Marceline, qui avait eu le temps de réfléchir, puisque la proposition de Simone était dans les choses prévues, répondit avec émotion :

— Une vive gratitude me porterait à réaliser votre désir. Malheureusement, mon repos exige qu'une distance très grande s'établisse entre moi et un jeune homme qui, lui aussi, voudrait m'introduire dans sa famille malgré elle.

— Comment ! vous seriez dans le même cas que cette maudite Marceline Bertal ?

— A cela près, rectifia promptement Eustache Dutileul, que vous êtes exactement tout ce qu'elle n'est pas.

— Et vous renoncez à ce mariage ? demanda Simone.

— Oh ! sans hésiter.

— Voilà qui est bien ! qui est très bien ! furent unanimes à déclarer l'homme et la femme, enchantés de rencontrer là une sorte de justice rendue à leur conduite avec leur fils. Pourquoi Jean-Louis n'a-t-il pas eu affaire à une honnête fille comme vous ?

— Je m'étonne, reprit Eustache, que les gens dont vous parlez dédaignent une personne si vaillante, si acorte. Ils ne vous ont donc jamais vue ?

— Peut-être bien que si. Mais que voulez-vous ? Ce n'est pas à moi de semer la discorde. Je me le reprocherais toute ma vie, affirma Antoinette-Marceline.

Ecouteant cela, les Dutileul eurent à l'adresse l'un de l'autre un rapide coup d'œil constatant une parfaite similitude entre la rigueur des parents du garçon qui aimait Antoinette et leur propre sévérité avec Jean-Louis.

En même temps, Eustache, pénétré ainsi que Simone de l'opportunité d'une récompense pour tant de bravoure dont la belle moissonneuse donnait la preuve, essaya de concilier ce qu'ils souhaitaient avec ce qui pouvait assurer le bonheur de cette charmante fille.

— Vous nommez celui qui voudrait vous épouser ?

— Pierre Louvard, n'hésita-t-elle pas à répondre.

— Sa profession ?

— Jardinier, sans emploi depuis une longue maladie.

On le cite comme fort habile. De plus, il n'est pas un paresseux.

— Eh ! bien ! continua le fermier de Cour-Neuve, pour-